

## Technicien Maintenance Equipements Industriels

Activités Connexes : situations Autres : 11.23.18 Mise à jour 03/2025

Codes : NAF : 33.19Z ; ROME : I1304 ou I1309 ou I1310; PCS :477b ; NSF : 250r

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur légale

### Situation Travail

Assure des missions de maintenance préventive, curative et d'amélioration sur tous types d'appareils de production industrielle : installe, contrôle, entretient, règle, nettoie et répare les installations et les machines, dans des environnements très divers.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Les opérations de maintenance seraient à l'origine de 15 à 20 % des accidents graves et mortels, d'après l'INRS ( risques liés à la coactivité++, et une mauvaise anticipation des risques)

La maintenance recouvre un panel important d'activités, amélioratives, correctives ou préventives ; la norme Afnor X 60-010 classe les actions de maintenance industrielle en différents niveaux.

Elles doivent faire l'objet d'une évaluation des risques et être accompagnées de mesures de prévention.

Les tâches de maintenance, qui étaient traditionnellement assurées par un service de maintenance interne à l'entreprise exploitante des équipements (de manière centralisée ou géographique ( par secteurs de production)), sont désormais affectées à une multiplicité d'acteurs.

- ✓ Une partie de ces tâches, notamment la maintenance dite de premier niveau<sup>3</sup>, est assurée par les personnels de production ; c'est ce que l'on appelle la maintenance partagée ou « *l'auto-maintenance* ».
- ✓ Ces tâches ont été largement externalisées, c'est-à-dire prises en charge au moins partiellement par d'autres entreprises

Rares sont en effet aujourd'hui les entreprises qui n'externalisent pas , une partie de leurs tâches de maintenance, au moins ponctuellement, à l'occasion de grands travaux ou pour des interventions demandant une technicité élevée.

Cette maintenance peut être réalisée par des dizaines, quelquefois même des centaines de personnels différents (cas des arrêts de tranche dans le secteur nucléaire, pétrochimique, sidérurgie lourde ...) menée par des personnels, dont la maintenance n'est pas toujours la fonction principale (cas des exploitants), susceptibles de méconnaître la configuration exacte des équipements ou installations, leur environnement et appartenant à des entreprises différentes (cas des personnels de maintenance contractants)

- Exerce ses activités **sur de nombreux sites de fabrication** où les procédés sont discontinus ou continus (pétrochimie, sidérurgie, métallurgie lourde, nucléaire, station épuration, carrière, cimenterie...)

- Travaille en interaction avec le service production ,mais également avec le service qualité

Son rôle implique une véritable polyvalence, ainsi que des compétences techniques très pointues



## PREVENTION GAGNANTE BTP

### Performance Economique

- Possède des connaissances : en automatismes, électrotechnique, mécanique, hydraulique, pneumatique, électricité industrielle.

- Maîtrise l'informatique industrielle

- Est expert en GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur)

- Forme et conseille le personnel d'exploitation à l'utilisation des matériels

- Rédige les principaux documents opérationnels de maintenance et rapporte à sa hiérarchie, (responsable maintenance), qui définit ses actions au travers d'un planning et du plan de maintenance

- Possède une grande capacité d'adaptation, avec des conditions de travail parfois exigeantes (sites de production industriels : pétrochimiques, sidérurgiques, cimenteries, carrières, ...) ; doit savoir résoudre des problèmes auxquels il n'avait pas forcément été confronté par le passé.

- L'emploi est souvent assorti d'astreintes, de travail de nuit et de week-end et il peut y avoir des dépassements d'horaire afin d'assurer la remise en production d'un équipement industriel stratégique.

- Le métier est fortement connoté « service » avec des échanges de type « client-fournisseur ».

- ❖ **Anticipe la panne (Maintenance Préventive)** : évite l'apparition de pannes, et réduit les défaillances ou la dégradation de l'installation afin d'éviter l'interruption de production

Exécute préventivement à intervalles réguliers prédéterminés, ou selon des critères prescrits : des contrôles, la collecte de mesures, des changements de pièces ; procède à des nettoyages, graissages, et renseigne les documents de maintenance.

- ❖ **Dépanne (Maintenance Corrective)** : intervient au plus vite, après la détection d'une panne, d'une défaillance, ou d'un dysfonctionnement ; Il peut s'agir d'un simple dépannage (intervention provisoire) pour remettre l'installation en état de marche le plus rapidement possible ou d'une réparation (intervention définitive).

- Pose un diagnostic, à l'aide de tests et de mesures, réalise la réparation par des actions appropriées sur site (réalise, retouche une pièce mécanique par soudage, usinage, pour la remettre en état ; remplace des pièces d'usure (composants, éléments) , modifie des réglages, corrige certaines données du programme informatique pilotant les machines automatisées ( peut se faire par télémaintenance à distance) ; teste, règle et effectue la remise en service de l'unité de production.



## PREVENTION GAGNANTE BTP

### Performance Economique

- Rédige les principaux documents opérationnels de maintenance (historique des pannes).et rapporte à sa hiérarchie, (responsable maintenance), qui définit ses actions au travers d'un planning et du plan de maintenance.

- ❖ **Optimise l'outil de production (Maintenance Améliorative)** : en quête des dernières évolutions technologiques, conçoit et propose des solutions techniques, en vue d'optimiser la sécurité et les performances des matériels ; cherche à fiabiliser et améliorer l'outil de production, participe à l'implantation de nouveaux équipements et aux travaux neufs de l'entreprise.

- Prépare et organise l'installation ; effectue l'implantation ; manutentionne avec des aides à la manutention (palan, chariot automoteur, pont roulant ...) les éléments d'équipements ; pré câble et distribue l'énergie ; câble, raccorde, connecte ; procède aux essais ; fait le compte rendu de l'avancement des travaux...

- Est exposé à des contraintes physiques et d'ambiance. ( bruits comportant des chocs et/ou impulsions, du travail à l'extérieur exposé aux intempéries, des expositions aux radiations et

rayonnements, du travail avec des machines et outils vibrants, des situations de conduite professionnelle d'un véhicule, ou encore de la plupart des contraintes posturales et articulaires ).

Est aussi particulièrement exposé aux produits cancérogènes mais aussi à certaines contraintes organisationnelles et relationnelles

S'il dispose en général d'une autonomie , et de marges de manœuvre importantes lui permettant de faire face à des exigences élevées, il doit fréquemment interrompre sa tâche pour en mener une autre imprévue.

Intervient dans le cadre de travaux neufs, de modifications d'installations, d'opérations de réparation ou de maintenance, sur certains sites d'exploitation sensibles, (nucléaire, pétrochimie...), dans des conditions d'environnement nécessitant un strict respect des consignes de sécurité.

- Doit être formé au repérage des tuyauteries industrielles ( marquage obligatoire depuis 06/2017) afin de savoir identifier *les zones à risque important*

- Peut intervenir sur des matériaux contenant de l'amiante, après formation (sous-section 4) *lors de travaux de rénovation* **Opérateur Intervenant Matériaux Amiantes (MCA) 04. 10.18**

**En Savoir Plus :**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

Performance Economique

**Maintenance : des activités à risques ED 123 INRS 03/2023**

### **Exigences**

- Acuité Auditive Adaptée /Poste : intervention environnement industriel bruyant
- Attention/ Vigilance
- Charge Mentale :
- Capacité Réflexion /Analyse :
- Co activité : intervention sur des sites en fonctionnement
- Contrainte Physique
- Contrainte posturale : définie comme positions forcées des articulations :toutes postures
- Contrainte Temps Intervention : remise en fonctionnement rapide installations
- Coordination/ Précision Gestuelle :
- Esprit Sécurité :
- Grand Déplacement : -
- Horaire Travail Atypique : 3x8h, 2x8h ; nuit, astreintes (weekend, jours fériés).
- Mobilité Physique : montée, descente échelles, trémies, échafaudages...
- Multiplicité Lieux Travail : peut intervenir sur plusieurs sites

- Port EPI Indispensable : selon les sites : pétrochimique, sidérurgique, nucléaire...
- Sens Equilibre : échafaudage, échelle...
- Sens Responsabilités :
- Température Extrême : forte chaleur, grand froid
- Travail Espace Restreint : Infrastructures industrielles
- Travail en Equipe :
- Travail Seul Dangereux :
- Travail Sous Tension
- Travail Hauteur : échafaudage, PEMP ...
- Vision adaptée au poste :

## Accidents Travail

**Recherche fiche de sinistralité pour une activité professionnelle, identifiée par son code NAF sur 5 caractères**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

**Performance Economique**

- Agression Agent Chimique : contact, inhalation, projection selon site intervention
- Agression Agent Thermique : chaud, froid (proximité four ; chambre froide...)
- Chute Hauteur : échafaudage, nacelle élévatrice (PEMP), échelle.
- Chute Plain-Pied : dénivellation, surface glissante, encombrement, obstacle, escalier
- Chute Objet : matériau, matériel, outil ...
- Contact Conducteur Sous Tension : arc électrique, fil dénudé...
- Emploi Machine Dangereuse : fixe, mobile/portative
- Emploi Outil à Main/Matériau Tranchant/Contondant : masse/marteau, tôle,
- Explosion : atmosphère, vapeur explosive, matière/produit explosif,
- Incendie : atmosphère, vapeur inflammable, matière/produit inflammable...
- Port Manuel Charges : matériau, matériel (machine/outil)
- Projection Particulaire : limaille, corps étranger, particule ...
- Renversement par Engin/Véhicule : sur site intervention
- Risque Routier : mission
- Ruine Echafaudage : mauvaise stabilisation, mauvais montage
- Travail Espace Confiné : atmosphère pauvre en oxygène, intoxication ...
- Travaux Rayonnement Ionisant : exposition externe, exposition interne (site nucléaire)
- Travaux Rayonnement Non Ionisant : rayonnement optique artificiel /coup arc

## Nuisances

- Bruit : >81dBA (8h), crête > 135 dB(C) déclenchant action prévention
- Hyper Sollicitation Membres TMS
- Vibration Corps Entier : > 0,5 m/s<sup>2</sup> (8h) : déclenchant action prévention :
- Vibration : mains-bras >2,5 m/s<sup>2</sup> (8h) : déclenchant action prévention
- Huile Minérale
- Manutention Manuelle Charge :
- Poussière fibre minérale naturelle :amiante :intervention matériaux amiantés
- Poussière silice cristalline : four , installations carrière siliceuse, cimenterie ... .
- Rayonnement non Ionisant : rayonnement optique artificiel ROA (soudage).
- Travail Haute température : sidérurgie lourde, cimenterie (four).

### **Nombreux autres risques potentiels selon les sites d'intervention :**

- Gaz : hydrogène sulfuré, chlore, brome ;
- Hydrocarbures Halogénés Chlorés : Dichlorométhane (Chlorure de Méthylène), trichloroéthylène, perchloroéthylène : PCE ...: dégraissant /nettoyant
- Hydrocarbure Aromatique Pétrolier / solvant organique: toluène, xylène white spirit désaromatisé(nettoyants/dégraissants).
- Hydrocarbure Aromatique Polycyclique HAP. Chlorure de vinyle monomère sur certains sites pétrochimiques ;
- rayonnement Ionisant : intervention sur sites nucléaires (INB) ...



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

**Maladies Professionnelles**

### **Ctrl et un clic sur le numéro, le tableau MP s'ouvre :**

- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels **(42)**
- Affections périarticulaires : épaule : tendinopathie aiguë ou chronique non rompue non calcifiante ; rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs ; coude : tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens ; ou muscles épitrochléens ; poignet-main : tendinite, syndrome canal carpien ; genou : hygroma **(57)**
- Affections provoquées par les vibrations et les chocs : affections ostéoarticulaires, troubles angioneurotiques, atteintes vasculaires palmaires **(69)**
- Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse :dermite irritative, lésions eczématiformes **(36)**
- Affections chroniques du rachis lombaire : manutentions : sciatique par hernie discale L4/L5 ; L5/S1 ; cruralgie par hernie discale L2/L3 ; L3/L4 ; L4/L5 **(98)**
- Affections consécutives à l'inhalation de silice : pneumoconiose, sclérodermie, cancer broncho-pulmonaire **(25)**
- Affections engendrées par les solvants organiques à usage professionnel : syndrome ébrieux

- ou narcotique, dermites, conjonctivites irritatives, eczéma, encéphalopathies : dégraissant (84)
- Affections gastro-intestinales provoquées par le toluène et les xylènes : dégraissant (4 bis)
  - Affections provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés : solvants chlorés organiques : troubles cardiaques aigus hyperexcitabilité, hépatites aiguës cytolytiques, néphropathies tubulaires, poly neuropathies : (trichloréthylène et dichlorométhane) : dégraissant nettoyant ; **nécessité de faire une demande devant le CRRMP (12)**
  - Affections professionnelles consécutives à l'inhalation poussières d'amiante (30)
  - Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation poussières d'amiante (30 bis)
  - Cancers du larynx et ovaire provoqués par l'inhalation de poussières d'amiante (30 ter)
  - Rhinite et asthmes professionnels : travaux exposant à la colophane chauffée (brasage) (66)
  - Hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP) présents dans huiles (16 bis)
- Autres Pathologies professionnelles liées aux nuisances de l'entreprise utilisatrice (rayonnements ionisants, produits chimiques...)**

**Site nucléaire :**

- Affections provoquées par les rayonnements ionisants : anémie, leucopénie thrombopénie, leucémies, cataracte, radiodermites, radionécrose osseuse, sarcome osseux (6)



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

**Site pétrochimique :**

- ex : - Affections provoquées par le chlorure de vinyle monomère (durée exposition 6 mois) (52) et (52 bis)
- Hémopathies provoquées par benzène et produits en renfermant (4) .....

**Mesures Préventives**

**Un clic sur un des items des Mesures Préventives, ouvre sur le chapitre correspondant du Guide Bonnes Pratiques Prévention BTP**

**MESURES ORGANISATIONNELLES :**

Principes Généraux Prévention/Recommandations CNAM

Document Unique Evaluation Risques Professionnels (DUERP)/Aides Financières CARSAT/ANACT

**Aides financières CARSAT :**



✓ **Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) - une aide financière pour prévenir les risques ergonomiques et les TMS**

Ambiance Thermique Elevée : interventions entre autres sur four : cimenterie, sidérurgie lourde...

Amiante : intervention matériaux amiantés sous-section 4

Atmosphère Explosive ATEX :selon site intervention

Autorisation Conduite/Formation : pont roulant ; PEMP, chariot automoteur

Bordereau Suivi Déchets Dangereux : BSDD ; BSDA ;BSFF

Bruit

Charge Physique Travail/ Manutentions Manuelles

Déchets Gestion /REP Bâtiment



**PREVENTION GAGNANTE BTP**  
Performance Economique

Espace Confine (Restreint-Clos) : selon site intervention

Location Matériels/Engins

Normalisation Qualité/Hygiène/Sécurité/Environnement(QHSE)

Organisation Premiers Secours

Permis Feu. : intervention en zone ATEX.

Plan Prevention Entreprise Extérieure/Entreprise Utilisatrice

Prevention Pratiques Addictives en Milieu Travail

Rayonnements Ionisants : intervention en INB

Repérage Amiante Avant Travaux(RAT) : fourni par le maître d'ouvrage

Risques Agents Biologiques : maintenance station épuration ...



Risque Chimique ACD CMR Nanomatériaux Perturbateurs Endocriniens Biocides :

Hydrocarbures halogénés chlorés : Dichlorométhane (Chlorure de Méthylène), trichloroéthylène, perchloroéthylène : PCE ...: dégraissant /nettoyant

Hydrocarbure aromatique pétrolier / solvant organique: toluène, xylène white spirit désaromatisé(nettoyants/dégraissants).

Risque Electrique

Risque Routier Transport Personnels/Matériels :Véhicule Utilitaire léger & VL

Sécurité Incendie

Signalisation Balisage Sante Sécurité Travail : ateliers

Travail Isolé : intervention en dehors des heures de travail, unité de travail arrêtée

Travaux Interdits/Règlementés Jeunes Ages au moins 15 ans moins18 ans



**MESURES TECHNIQUES :**

**PREVENTION GAGNANTE BTP**  
Performance Economique

Amiante : Intervention matériaux amiantés sous-section 4

Atmosphère Explosible ATEX : selon site intervention

Chute Hauteur : : protection passerelles, trémies, garde-corps...ne pas travailler sur échelle ou escabeau

Chute Plain-Pied

Circulation Entreprise/Chantier

Déchets Gestion

Echafaudages/Moyens Elévation : échafaudage roulant, nacelle élévatrice (PEMP), échelle à crinoline pour accès ...

Eclairage Chantier : en zone ATEX utilisation éclairage anti déflagrant

Espace Confine (Restreint-Clos) : selon les sites

Lutte Incendie.

Machines-Outils-Portatives Electromécaniques/Pneumatiques :

Machines avec systèmes de débrayage automatique (en cas de blocage...), équipées de raccords rapides de sécurité et de poignées anti -vibratiles, avec aspiration poussières .

Manutentions Manuelles/TMS :Aides : palan, chariot automoteur ...

Organisation Premiers Secours

Permis Feu. : en zone ATEX

**Poly Exposition- Exposome /Surveillance Biologique Exposition Professionnelle/IBE**

Contraintes posturales et physiques (bruit ; vibrations mains bras ; rayonnements non ionisants UV ) ; risques chimiques (poussières silice ,amiante...)

Poussières/Fumées/Gaz/Vapeurs : spécifiques au site d'intervention



**PREVENTION GAGNANTE BTP**  
Performance Economique

Rayonnements Ionisants : interventions en INB

Rayonnements Optiques Artificiels (ROA) & Electromagnétiques (CEM) :travaux soudage

Risque Agent Biologique :

Risque Chimique: Stockage/Etiquetage/Mesurage Atmosphérique/ Surfacique

Risque Electrique Installations/Consignation

Signalisation/ Balisage Sante Sécurité Travail : zone où se déroule intervention

Travail Isole : confié à un travailleur formé, expérimenté, bénéficiant d'une surveillance constante.

Tuyauterie/Repérage

Vérification /Maintenance Equipements Travail /Installations Electriques/EPI

Vibrations : membres supérieurs

## **MESURES HUMAINES :**

**Accueil Nouveaux Embauches/ Intérimaires : TutoPrév' accueil / Maintenance industrielle  
ED 4337 INRS 11/2018**

### **Information Risques Sante Sécurité Salaries**

Certificat Aptitude Conduite en Sécurité (CACES®) :

Appareils de levage , pont roulant **R484** ; chariot automoteur **R489**, grue chargement **R490**  
,PEMP **R486** ...)

Certificat Aptitude Travail Espace Confine Eau Potable/Assainissement (CATEC) : en station  
d'épuration

Equipements Protection Individuelle (EPI)/Exosquelettes



## **PREVENTION GAGNANTE BTP**

### **Performance Economique**

Equipements Protection Individuelle Amiante(EPI)

Fiche Exposition Attestation Amiante.

Fiche exposition rayonnements optiques artificiels ROA

Formation Amiante. : Sous-section 4

Formation Elingage/Levage

Formation/Maintien-Actualisation Compétences (MAC-SST)

Formation Permis Feu : zone ATEX.

Formation Radioprotection. : interventions en INB

Formation Utilisation Matériels Lutte Incendie

Formation Utilisation Montage/Démontage Echafaudage :

**R408** décrit les référentiels de formation ; à chaque type de matériel, sa formation :  
échafaudage sur tréteaux , échafaudage de pied (fixe) ; échafaudage roulant

**Habilitation Electrique:** travaux hors tension (B1, B1V ; B2 ; B2V) ; travaux sous tension (B2, BR, H1T, ...) ; BC consignation d'une installation électrique ; BE (Essais)

Hygiène Corporelle/Vestimentaire : ex : amiante ....

Information/Sensibilisation Bruit.

Information/Sensibilisation Champs Electromagnétiques : travaux soudage

Information Sensibilisation Hygiène Vie

Information/Sensibilisation Rayonnements ROA

Information Sensibilisation Vibrations Mécaniques

**Passeport Prevention**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**  
Performance Economique

Sensibilisation Formation Manutentions Manuelles /TMS :

Sensibilisation Risque Routier

Suivi Dosimétrique Individuel Opérationnel : interventions en INB

## Suivi Individuel Préventif Santé

### ❖ Modalités Suivi Prise en charge Surveillance Santé

#### OBJECTIFS :

- Informer la personne sur les facteurs de risques de son métier , et la sensibiliser sur les moyens de prévention collectifs et individuels( remettre une fiche métier)
- **Tracer ses expositions professionnelles**
- **Prévenir++** et **dépister** les maladies professionnelles ou à caractère professionnel susceptibles de résulter de ses activités professionnelles **(actuelles et passées)**
- Préserver sa santé physique et mentale, tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir, ou réduire la pénibilité et l'usure au travail, les risques psychosociaux(RPS), **la désinsertion professionnelle** (cellule dédiée dans le SPST, visite de mi-carrière) , *et ainsi contribuer au maintien dans l'emploi.*
- **Participer à des actions de promotion de la santé** : liés au mode de vie : hygiène alimentaire, sommeil, sédentarité, bénéfiques de la pratique sportive , conduites addictives ... , pratiquer les vaccinations nécessaires , participer à des campagnes de de dépistage ...
- L'Informer sur les modalités de suivi de son état de santé , et sur la possibilité dont il dispose, à tout moment, de bénéficier d'une visite à sa demande avec le médecin du travail.



### PREVENTION GAGNANTE BTP

#### Performance Economique

#### Poly exposition : ANSES / PST3 : 09/2021

- ✓ **Profil C** : bruit, risques chimiques et contraintes posturales
- ✓ **Profil H**: risques physiques , chimiques, et thermiques

#### Profils homogènes de travailleurs poly exposés PST3 ANSES, SPF, DARES 09/2021

#### Risques Particuliers :

**Nécessitent une connaissance précise des tâches effectuées par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.**

- Titulaire autorisation conduite : appareils de levage : pont roulant, chariot automoteur, grue auxiliaire déchargement, PEMP...)

- Intervenant sur installations électriques ou dans leur voisinage : soumis à habilitation électrique
- Travaux exposant à la poussière de silice cristalline inhalable issue de procédés de travail CMR cat 1 A **à compter du 01/01/2021**: au sens de **l'article R. 4412-60 du code du travail**  
**Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérigènes au sens du code du travail JO 01/11/2020**  
Installations : carrière siliceuse, cimenterie, centrales enrobés fiche toxicologique INRS (FT 232)
- Poussière fibre minérale artificielle FMA : fibre céramique réfractaire (FCR) : four
- Poussière fibre minérale naturelle : amiante : CMR cat 1A UE ; intervention matériaux amiantés
- CMR /ACD selon site intervention
- **Les fumées de soudage sont désormais classées comme agents cancérigènes avérés pour l'Homme (groupe 1) par la monographie n° 118 du CIRC (2017).**



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

L'ANSES recommande d'inclure **les travaux exposant aux fumées de soudage à l'arrêté fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérigènes** au sens du Code du travail.

**Travaux exposant aux fumées de soudage à inscrire à la liste des substances, mélanges et procédés cancérigènes Avis de l'Anses Rapport d'expertise collective 02/2022**

- Rayonnements Ionisants : **intervention INB**
- Salariés < 18 ans affectés aux travaux interdits : dérogation

#### Risques Autres :

- ✓ **Contraintes posturales :**
  - Manutention manuelle de charges 10 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)
  - Contraintes posturales (à genoux, bras en l'air, accroupi ou en torsion) 2 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)

- ✓ **Contraintes physiques intenses :**
  - Exposition sonore : Bruit >81DbA(8h), crêtes > 135 dB (C) déclenchant action prévention
  - Vibrations Main/Bras > 2,5 ms<sup>2</sup> (8h ) 10 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021) déclenchant action prévention
  - Vibration Corps Entier : > 0,5 m/s<sup>2</sup> (8h) déclenchant action prévention
  - Exposition aux rayonnements ionisants, ou non ionisants( ROA champs électromagnétiques)
  
- ✓ **Nuisances chimiques :** exposition à au moins un agent chimique classé ; ou à un agent chimique non classé ; ou à trois agents chimiques, qu'ils soient classés ou non ANSES 09/2021 ( excepté nuisances déjà incluses dans les risques particuliers **cf. supra** )
  - Poussière Fibre Minérale Artificielle (FMA) : laine verre, laine roche (combles calorifuge)
  
  - Hydrocarbures halogénés chlorés : Dichlorométhane (Chlorure de Méthylène), trichloroéthylène, perchloroéthylène : PCE ...: dégraissant /nettoyant
  - Hydrocarbure aromatique pétrolier / solvant organique: toluène, xylène white spirit désaromatisé(nettoyants/dégraissants).



**PREVENTION GAGNANTE BTP**  
Performance Economique

- Gaz échappement moteur thermique : CO, NO<sub>2</sub>,SO<sub>2</sub>

**Amélioration et prise en compte de la poly exposition « Profils homogènes de travailleurs poly exposés » ANSES 09/2021**

**Base de données Solvants : plus de 100 substances classiquement utilisées comme solvant INRS**

**Nuisances Autres**

- **Travail nuit :**

Le travail de nuit fait partie **des six facteurs de pénibilité visés dans le Code du travail.**



## Examens Complémentaires/Mesures Conseillés :

Dépendent : du degré d'exposition actuel et passé selon la nuisance ; des poly expositions ; de l'environnement de travail (pics d'exposition ; travaux en milieu confiné ; Co exposition ; interventions sur des sites industriels... ) ; du degré de protection du salarié (**collectif, individuel**).

**Important** : Le médecin du travail **doit toujours tenir compte des recommandations de bonnes pratiques actuelles.**

### ❖ **Bruit :**

- **Echoscan**, (mesure rapide non invasive et objective, car ne nécessite pas la participation active du salarié) **permet d'évaluer la fatigue auditive**, avant qu'une perte auditive ne se soit installée (pas de nécessité d'une cabine) ; c'est un outil complémentaire de l'audiométrie, il doit se positionner en amont de celle-ci.

**Echoscan Audio, outil de diagnostic auditif Prévenir l'apparition de la surdité professionnelle INRS mise à jour 11/2023**

**L'EchoScan Audio et les produits chimiques vidéo INRS 06/2021**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**  
Performance Economique

- **Audiométrie** : quand la souffrance auditive est déjà installée, permet de suivre son évolution, si aucune mesure préventive n'a été mise en place, (périodicité, selon le protocole mis en place par le médecin du travail).

### ❖ **TMS Membres supérieurs :**

**Protocole d'examen clinique pour le repérage des TMS ...**  
**Santé publique France mise à jour 10/2019**

- ✓ Prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs ensemble composé de quatre groupes de tendons : sous-scapulaire, sus-épineux, sous-épineux, petit rond. HAS 09/2023 ([lien](#)).

Les maladies métaboliques sont un facteur aggravant du risque de rupture de la coiffe des rotateurs, laquelle est hypo vascularisée à l'insertion du sus-épineux et de l'infra-épineux

Entre 45 et 60 ans , les salariés exposés aux TMS , et fumeurs ( ayant fumés pendant 10 ans) voient leur « chance » d'avoir une rupture de la coiffe multipliée par 10.

**Conduite diagnostique devant une épaule douloureuse non traumatique de l'adulte et prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs HAS 09/2023**

❖ **Suivi Exposition Amiante**

Un auto-questionnaire de repérage de situations exposantes à l'amiante peut être utilisé pour les visites d'embauche de salariés dont ce n'est pas le premier emploi , visites de mi- carrières, visites de fin de carrière

**Auto-questionnaire de repérage de situations de travail exposantes à l'amiante PRST 4 Auvergne Rhône Alpes 2024**

❖ **Suivi Exposition Silice**

**Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020**



**PREVENTION GAGNANTE BTP**  
Performance Economique

❖ **Rechercher :**

**BPCO :tabagisme /Exposition professionnelle**

❖ **Nuisances Chimiques :**

**Salarié affecté à des travaux l'exposant à des agents chimiques dangereux pour la santé**  
*« En fonction de l'évaluation des risques » peut faire l'objet d'examens complémentaires prescrits par le médecin du travail, afin de vérifier qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à ces travaux.*

L'opérateur peut être exposé **simultanément à plusieurs produits chimiques potentiellement dangereux pour la santé** ; il est nécessaire d'évaluer les risques liés à la combinaison de ces expositions.

## **Poly expositions chimiques massives et diffuses : une réalité méconnue INRS 12/2020**

### **- Bio métrologie IBE : fonction du lieu d'intervention et du risque d'exposition**

- Indice Biologique Exposition (IBE) : dosage de métabolites urinaires en début et fin de poste (ou début et fin semaine), permet d'apprécier l'imprégnation de l'organisme ; **n'est utile que pour mesurer les niveaux moyens d'exposition** ;

- Contribue à assurer la traçabilité des expositions professionnelles en connaissant la quantité de substances toxiques cumulée ayant pénétré dans l'organisme, lors d'expositions anciennes (notion de valeur limite biologique, VLB).

- La bio métrologie analyse les substances ou leurs métabolites dans les tissus, les sécrétions, le sang ou les urines, et l'air expiré des travailleurs ; la métrologie de l'exposition cutanée peut s'effectuer au moyen de prélèvements réalisés par patches.



## **PREVENTION GAGNANTE BTP**

### **Performance Economique**

- ✓ **Exposition toxiques pulmonaires (soudage, phosgène...) : cf. soudeur**
- ✓ **Agents chimiques dangereux : Solvants : Hydrocarbure Aromatique Monocyclique / Solvant organique halogéné**

## **Surveillance Biologique Exposition Professionnelle Risques Chimiques**

**Base de données Solvants : plus de 100 substances classiquement utilisées comme solvant INRS**

**Prévenir les risques liés aux solvants INRS**

- ❖ **Aptitude Conduite Engins /Machines Dangereuses /PL**
- ❖ **Rayonnements Optiques Artificiels (ROA) : le procédé du soudage génère des rayonnements ultraviolets, qui sont un facteur de risque : risque cutané et oculaire (cataracte à long terme ; voire mélanome de l'œil.)**

- ✓ Vérifier que le salarié ne fait pas partie d'un groupe à risques : éviter les personnes *photosensibles ou prenant des médicaments photo sensibilisants, ou ayant subi une ablation du cristallin.*
- ✓ Examen dermatologique : au niveau des parties découvertes du corps (cou, mains, membres supérieurs) : à la recherche de lésions cutanées précancéreuses : lésions croûteuses souvent multiples, plus ou moins érythémateuses, qui saignent facilement après grattage : **kératoses photo induites**

❖ **Champs Electromagnétiques :**

Une évaluation est nécessaire, si l'opérateur approche d'une ligne électrique aérienne, ligne télécommunication GSM , poste soudage ...

En cas de première affectation, étude de poste et consultation spécialisée si nécessaire (dispositifs actifs++).



**PREVENTION GAGNANTE BTP**  
Performance Economique

Une visite doit être réalisée avant l'affectation au poste (VIP) , afin d'éviter « Toute incidence sur la santé et la sécurité des travailleurs de moins de 18 ans et des travailleurs à risques particuliers, notamment les femmes enceintes, et les travailleurs équipés de dispositifs médicaux implantés ou non, passifs ou actifs ». **7° de l'article R. 4453-8**

- ✓ **Pour les porteurs de dispositifs médicaux implantés actifs :**  
**DMIA** (stimulateur, défibrillateur cardiaque, pompe à insuline, prothèse auditive, stimulateurs neurologiques ...)
- ✓ **Pour les porteurs de dispositifs médicaux passifs** (plaque, broche ostéosynthèse)

Il peut y avoir un risque d'interférences si exposition à un champ magnétique (VAD : valeur déclenchant action > 0,5 V/m) ; conseil **ne pas dépasser 0,5 V/m ;**

Etablir aussi un avis de compatibilité et un suivi adapté des personnes jugées à risques : personne souffrant de troubles du rythme cardiaque ou d'hypersensibilité électromagnétique, porteur d'implants actifs ou passifs, femmes enceintes.

❖ **Rayonnements ionisants** : si intervention INB cf tubiste :

❖ **Travaux sous tension** :

Examen cardiologique avec ECG de repos à l'embauche : à la recherche d'un trouble du rythme, puis à l'appréciation du médecin du travail.

❖ **Exposition ambiance thermique élevée** : selon site intervention

La situation individuelle de chaque salarié exposé doit être prise en compte par l'équipe pluridisciplinaire, et faire l'objet d'une information spécifique lors du suivi médical.

**Principaux facteurs de risques individuels à prendre en compte :**

- ✓ Age >à 55-60 ans
- ✓ Mauvaise condition physique pour exécuter des tâches physiques astreignantes
- ✓ Affections chroniques (système cardio-vasculaire ou des voies respiratoires, diabète, insuffisance rénale,)



**PREVENTION GAGNANTE BTP**

**Performance Economique**

- ✓ Prises médicamenteuses (diurétiques, antihypertenseurs, antihistaminiques, antiparkinsoniens, antidépresseurs tricycliques, neuroleptiques...)
- ✓ Obésité

❖ **Travail nuit : recommandations HAS 2012 :**

Il peut avoir des impact importants sur la santé et la sécurité des salariés :

Recherche des antécédents cardiovasculaires et de pathologies altérants la santé mentale

Réaliser un suivi médical régulier en fonction de l'état de santé général en s'attachant à la recherche des effets pathogènes

- ✓ Désynchronisation de l'horloge biologique favorisant la survenue de troubles du sommeil et de troubles métaboliques.
- ✓ Perturbations du sommeil pouvant se traduire par une somnolence ou une baisse de vigilance qui augmentent les risques d'AT
- ✓ Risque d'isolement social

Il est recommandé de :

- Mesurer le poids et sa distribution (tour de taille, calcul de l'IMC à la 1<sup>re</sup> visite médicale, et lors des examens ultérieurs).
- Surveiller lors de chaque examen la TA.
- S'assurer que le travailleur posté et/ou de nuit bénéficie d'un bilan lipidique périodique et d'un dépistage du diabète de type 2 en fonction des autres facteurs de risque associés.
- L'interroger sur la fréquence et les modes de consommations alimentaires et sur la pratique d'une activité physique régulière
- L'interroger sur l'apparition de symptômes digestifs (nausées, troubles du transit, douleurs abdominales, troubles dyspeptiques, pyrosis, brûlure épigastrique) et de rechercher des signes cliniques évocateurs d'un syndrome ulcéreux
- Rechercher des symptômes dépressifs et/ ou anxieux : échelle de dépression HAD (*Hospital Anxiety and Depression Scale*) **Outil Echelle HAD - HAS Travail nuit**

#### Agenda sommeil-éveil - HAS



PREVENTION GAGNANTE BTP  
Performance Economique

#### Questionnaire de typologie circadienne de Horne et Ostberg

Échelle somnolence d'Epworth,

**Surveillance médico-professionnelle des travailleurs postés et/ou de nuit  
SFST et autres sociétés savantes TM 25 INRS 09/2012**

**Travail de nuit : mieux comprendre les risques pour agir en prévention INRS mise à jour  
03/2025**

- ❖ **Aptitude Conduite Engins Machines dangereuses PL**
- ❖ **Recherche consommation Substances Psychoactives**
- ❖ **Vaccinations :**

- ❖ Examens Dépistage Santé :
- ❖ Téléconsultation :
- ❖ Visite médicale mi-carrière :
- ❖ Actions sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent au départ à la retraite du salarié
- ❖ Visite Fin Carrière /Suivi Post Exposition / Post Professionnel :

Visite fin carrière Suivi Post Exposition Suivi Post Professionnel

Technicien Maintenance Equipements Industriels(SPE/SPP) :



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- ✓ Inhalation de poussières de silice (25)
- ✓ Amiante (30) ; (30 bis) ; (30 ter)
- ✓ Hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP) présents dans les huiles (16 bis)
- ✓ Rayonnements ionisants (6) si interventions en INB
- ✓ Nuisances propres aux différents sites d'intervention : importance de la traçabilité
- ✓ Autres nuisances ayant des effets différés potentiels :
  - Manutentions manuelles de charges : absence de recommandation actuellement
  - Postures pénibles définies comme positions forcées des articulations
  - Vibrations mécaniques : absence de recommandation actuellement
  - Agents chimiques dangereux, y compris poussières et fumées
  - Bruit : Audiométrie de fin de carrière
  - Températures extrêmes
  - Travail de nuit
  - Travail en équipes successives alternantes
  - Radiations UV ROA classées « cancérogènes pour l'Homme » (groupe 1) par le CIRC





PREVENTION GAGNANTE BTP  
Performance Economique